

Publié le 21 avril 2015.
Dernière modification : 14 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

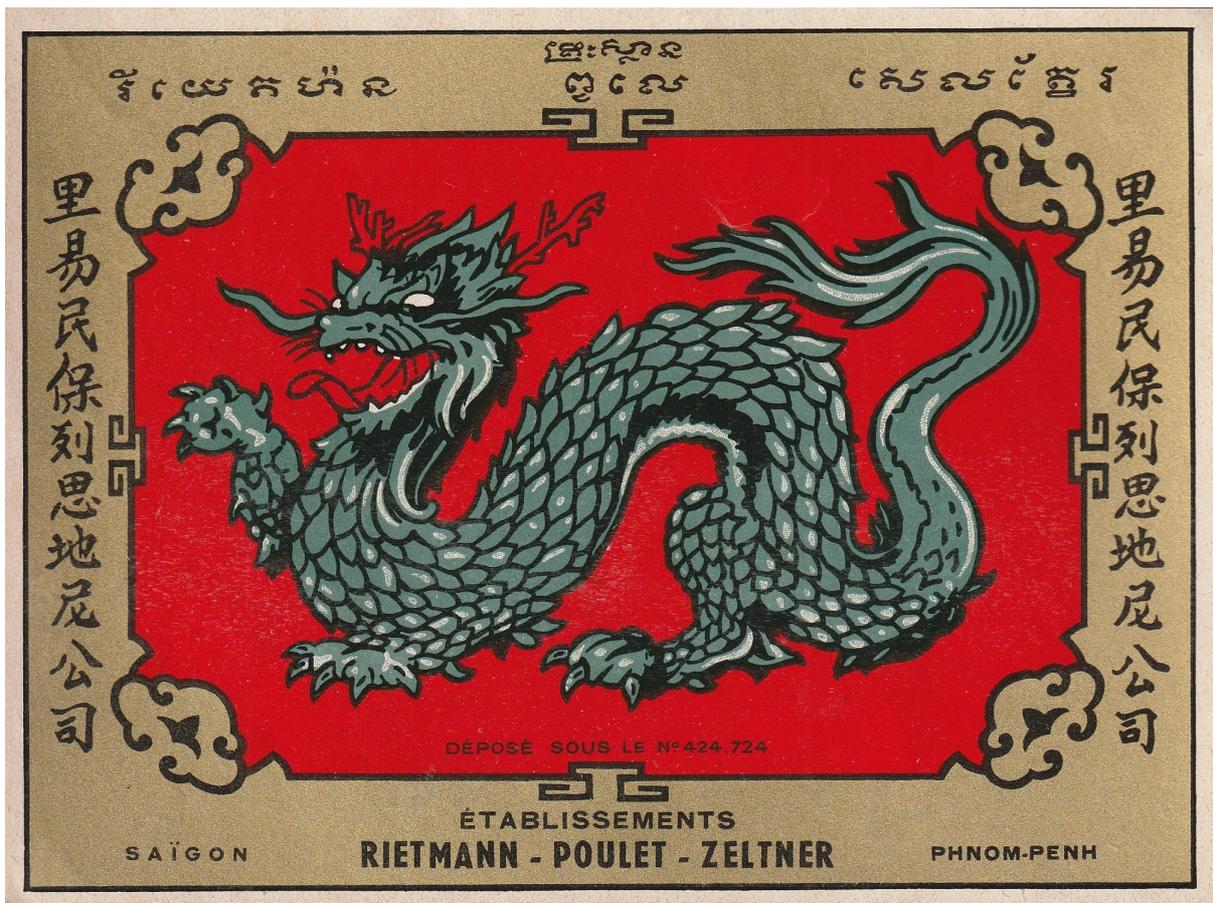
ÉTABLISSEMENTS RIETMANN-POULET-ZELTNER

Saïgon, Phnom-Penh

S. à r. l., 1933.

Georges RIETMANN

ancien de [Diethelm](#)
et de [Berli & Cie.](#)



SAÏGON Établissements Rietmann-Poulet-Zeltner PHNOM-PENH
Étiquette 17 x 13 cm.

Établissements Rietmann, Poulet, Zeltner

Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 fr.
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 novembre 1933)

Entre :

Monsieur RIETMANN, Georges, Charles, demeurant à Saïgon, 76, rue Mac-Mahon ;

Monsieur POULET, Jean Marie Scipion, demeurant à Paris, 16, rue Baudin ;

Monsieur ZELTNER, Jean Marie, demeurant à Besançon (Doubs), 12, avenue Carnot ;

Monsieur ZELTNER, Léon Maurice, demeurant à Besançon (Doubs), 12, avenue Carnot,

Il a été, suivant acte sous seings privés en date du 25 septembre 1933, enregistré, constitué une société à responsabilité limitée ayant pour objet : l'achat, la vente, la commission de toutes marchandises pouvant donner lieu à transaction ou opération commerciale ; l'exploitation de tous établissements industriels ou agricoles, transports ; la participation dans toutes opérations commerciales, industrielles ou agricoles pouvant se rattacher à l'objet social ; la représentation de toutes firmes commerciales ou industrielles et généralement toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant à l'objet social.

La dénomination de la société est :

Établissements Rietmann, Poulet, Zeltner

Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 francs.

Le siège de la société est à Saïgon, 76, rue Mac-Mahon.

La société est constituée pour une durée de quatre vingt dix neuf années à dater du 1^{er} septembre 1933.

Le capital de la Société est fixé à la somme de deux cent cinquante mille francs, apportée et libérée intégralement en espèces à concurrence de : 30.000 fr. par M. Rietmann, 100.000 fr. par M. Poulet, 53.000 fr. par M Jean Zeltner, 47.000 fr. par M. Leon Zeltner.

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants. Les premiers gérants seront : M. Georges RIETMANN, Jean POULET, M. Jean ZELTNER.

.....

Pour Extrait :
Les Gérants.

Publicité

Tokalon

PARIS

CRÈME - POUDRE - SAVON - PARFUMS

Étab^{ts} RIETMANN, POULET, ZELTNER
76 Rue Mac-Mahon - SAIGON

Guide pratique de Saïgon, 1934, p. 68

AVIS

(*La Dépêche d'Indochine*, 25-29 octobre 1934)

Les bureaux des Établissements RIETMANN POULET ZELTNER ont été transférés
19-21, boulevard Charner. Téléphone : 893.

Établissements Rietmann-Poulet-Zeltner
76, rue Mac-Mahon, Saïgon

AVIS

(*La Dépêche d'Indochine*, 22 mars-6 avril 1935)

Pour éviter toutes confusions, nous informons les personnes que cela pourrait
intéresser que notre associé Jean POULET habite Paris et ne saurait donc être confondu
avec tous autres homonymes demeurant à Saïgon ou fixés en Indochine.

Un gérant :
Signé : Rietmann

Établissements Rietmann-Poulet-Zeltner
Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 francs

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 18 janvier 1936)

D'une décision des associés en date à Saïgon du 5/1/1936, dont une copie a été enregistrée, il résulte ce qui suit :

Comme conséquence du partage établi par les soins de M^e Nouveau, notaire à Besançon, suivant acte enregistré même ville le 24 juillet 1935, vol. 1079. F^o 10, case 63 et d'un acte de cession à titre de licitation en date du 9 septembre 1935, enregistré à Besançon le 12 septembre, vol. 1679 bis, F^o 70, case 446 :

— quatre parts de mille francs provenait de la succession de M. Léon *Maurice* Marie Zeltner ¹, décédé le 8 septembre 1934, ont été attribuées en pleine propriété à M. Jean Zeltner ;

— quarante trois parts en nue-propiété à M. Jean Zeltner et l'usufruit à Madame Marguerite Haffner ², veuve de M. Léon *Maurice* Marie Zeltner.

La nouvelle répartition du capital est la suivante :

M. Georges Rietmann, 50 parts de 1.000 fr. ci 50.000
M. Jean Poulet 100 parts de 1.000 fr. ci 100. 000
M. Jean Zeltner 100 parts de 1.000 fr. ci 100. 000
(dont 47 parts en nue-propiété seulement).

Des copies enregistrées ont été déposées au greffe du tribunal de commerce et au greffe de la Justice de paix, le 16 janvier 1936.

Pour extrait : Les gérants.

L'Information d'I C, du 18 janvier 1936.

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon
Établissements Rietmann-Poulet-Zeltner
Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 francs
Siège social à SAÏGON, 19-21, boulevard Charner
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 novembre 1937)

AUGMENTATION DE CAPITAL - MODIFICATION AUX STATUTS

1

Suivant décision prise le 10 septembre 1937 par les membres ci-après nommés de la société à responsabilité limitée dite « ÉTABLISSEMENTS RIETMANN, POULET, ZELTNER » constituée au capital de 350.000 francs divisé, en 250 parts de 1.000 francs chacune avec siège social à Saïgon, 19-21, boulevard Charner, constatée par un procès-verbal dont une copie en forme d'original est demeurée annexée à l'acte ci-après énoncé reçu par M^e Leservoisiér, notaire à Saïgon, le 6 novembre 1937 ;

1^o — Georges Charles RIETMANN, négociant demeurant à Saïgon, 19-21, boulevard Charner, résidant actuellement à Paris, rue Oudinot, n^o 10

¹ Maurice Zeltner : ancien administrateur des [Hévéas de Xa-trach](#).

² Marguerite Haffner, Vve Zeltner : fille de Gustave Haffner, nièce d'Eugène Haffner (Hévéas de Xa-trach), cousine d'Henriette Haffner (l'épouse du Dr. Albert Vielle, chirurgien de la clinique Angier à Saïgon) et de Germaine Haffner (mariée à Jean Ectors, directeur des Caoutchoucs de l'Indochine, administrateur des Caoutchoucs du Mékong, etc.). Un fils : Jean Zeltner (de Rietmann-Poulet-Zeltner) et deux filles, Jeannette, épouse Flambard, et Yvonne, mariée en 1940 à René-Joseph Dickson, d'[Indo-Publicité](#) (*L'Écho annamite*, 8 novembre 1940).

(Témoignage de Marie-George Vielle, recueilli en avril et mai 2015 par Pierre du Bourg, que nous remercions).

2° — M. Jean-Marie Scipion POULET, négociant, demeurant à Paris, square Mignot, n° 5 et

3° — Madame Marguerite HAFFNER, sans profession, demeurant à Besançon avenue Carnot, n° 12, veuve de M. Léon Maurice Marie ZELTNER, ayant agi en qualité de seuls membres avec M. Jean-Marie ZELTNER, négociant, demeurant à Saïgon, 19-21, boulevard Charner - de la société à responsabilité limitée susnommée, ont adopté diverses résolutions décidant notamment :

a) d'exprimer le capital en piastres et non en francs, chaque part de 1.000 francs étant remplacée par une part de 100 p. ;

b) de porter le capital social à 100.000 p. par l'émission au pair de 750 parts nouvelles de 100 p. chacune numérotées de 251 à 1.000 ;

c) de modifier, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, comportant notamment l'accord de M. Jean Marie Zeltner, les articles trois, sept et vingt-quatre des statuts, de la manière suivante :

Article 3

La société prend la dénomination de :

Établissements RIETMANN, POULET, ZELTNER.

société à responsabilité limitée, au capital de 100.000 piastres.

Article 7

Le capital social est fixé à la somme de cent mille piastres.

Il est divisé en mille parts de cent piastres chacune portant les numéros 1 à 1.000 et attribuées comme suit :

à M. Georges Rietmann : 50 parts portant les n° 1 à 50 ;

à M. Jean Poulet : 475 parts portant les n° 51 à 525 ;

à M. Jean Zeltner : 432 parts portant les n° 526 à 957 ;

à M Jean Zeltner (nu-propriétaire, l'usufruit appartenant à Madame veuve Zeltner) : 43 parts portant les n° 958 à 1.000

(le reste de l'article sans changement).

Article 24

Le troisième alinéa est remplacé par le suivant :

2° Il est attribué aux parts sociales, à titre de premier dividende, une somme égale à huit pour cent (8 %) l'an, des sommes dont ces parts sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les propriétaires de parts puissent le réclamer sur les bénéfices de l'année ou des années subséquentes

(le reste de l'article sans changement).

II

Suivant acte passé devant M^e LESERVOISIER notaire à Saïgon, le 6 novembre 1937, les membres susnommés de la société à responsabilité limitée « ÉTABLISSEMENTS RIETMANN, POULET, ZELTNER » réunissant l'intégralité des parts sociales ont, après avoir constaté l'adhésion de M. Jean Marie ZELTNER aux résolutions prises par ses coassociés le 10 septembre 1937, déclaré augmenter le capital social de 75.000 p. au moyen de l'émission au pair de 750 parts nouvelles de 100 p. chacune numérotées de 251 à 1.000.

En conséquence, le capital social est porté à 100.000 p. divisé en 1.000 parts de 100 p. chacune, entièrement libérées et réparties ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Et les modifications apportées aux statuts par la décision du 10 septembre 1937 sont devenues définitives par suite de la réalisation de la condition suspensive les affectant.

III

Suivant acte passé devant ledit M^e LESERVOISIER, le 6 novembre 1937, MM. POULET et RIETMANN susnommés ayant agi en qualité de propriétaires chacun pour moitié, des 20 parts, de fondateur de ladite société, connaissance prise des modifications apportées à l'article 24 des statuts par la décision du 10 septembre 1937 (élévation de 6 à 8 % du premier dividende), ont déclaré approuver, purement et simplement, cette modification, voulant quelle devienne ainsi définitive.

Pour extrait
LESERVOISIER, notaire.

Expéditions tant du procès-verbal de la décision du 10 septembre 1937 que des actes notariés du 6 novembre 1937 ont été déposées le 12 novembre 1937 aux greffes de la Justice de Paix et du Tribunal de commerce de Saïgon.

Pour insertion,
M^e LESERVOISIER, notaire.

(L'Information d'I.C. du 13 novembre 1937)

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, 50, rue Lagrandière

Établissements Rietmann, Poulet, Zeltner
Société à responsabilité limitée
Capital social : 400.000 \$
Siège social : SAIGON, Bd Charner, n° 19-21
R.C. SAIGON 2,068

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 22 décembre 1947)

1

Aux termes d'une décision dont l'original du procès-verbal la constatant a été déposé le trois décembre 1947 au rang des minutes de M^e Leservoisiier, notaire à Saïgon, les associés de la société à responsabilité limitée dite « ETABLISSEMENTS RIETMANN, POULET, ZELTNER », au capital de cent mille piastres, divisé en mille parts de cent piastres chacune, ayant son siège social à Saïgon, boulevard Charner, n° 19-21, ont décidé de porter le capital social à 400 000 piastres indochinoises, au moyen de la transformation directe en parts sociales nouvelles d'une somme de trois cent mille piastres, à prélever sur la « Réserve pour augmentation de capital », et réalisée par la création de trois mille parts de cent piastres chacune, entièrement libérées.

II

La société sus-dénommée a été autorisée à porter son capital de 100.000 \$ à 400.000 \$ ainsi qu'il résulte d'une lettre de M. le Haut-Commissaire de France pour l'Indochine, n° 7251 CE/CAT en date à Saïgon, du quinze décembre mil neuf cent quarante-sept, dont l'original est demeuré annexé à la minute d'un acte reçu le même jour par M^e Bernard BÉRENGER, docteur en droit, substituant M^e Bernard LESERVOISIER, notaire sus-nommé.

EXPEDITIONS de l'acte notarié du 3 décembre 1947 précité et de son annexe ont été déposées le 15 du même mois au greffe du Tribunal de Commerce de Saïgon.

Pour insertion et mention

M^e Bernard LESERVOISIER
notaire à Saïgon

(L'Information d'I.C. du 22 déc. 1947)

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, 50, rue Lagrandière

Établissements Rietmann, Poulet, Zeltner
Société à responsabilité limitée
Capital social : 4.500.000 \$
Siège social : SAIGON, Bd Charner, n° 19-21
R.C. SAIGON 2,068

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 29 décembre 1949)

Aux termes d'une décision en date à Paris du 14 décembre 1949, dont un original est demeuré annexé à la minute d'un acte reçu le 21 du même mois par M^e Bernard BÉRENGER, notaire à Saïgon, les membres de la société à responsabilité limitée dite ÉTABLISSEMENTS RIETMANN POULET, ZELTNER, ayant son siège social à Saïgon, bd Charner, n° 19 à 21, ont déclaré approuver la proposition des gérants de porter le capital de un million cinq cent mille piastres à quatre millions cinq cent mille piastres indochinoises, par l'incorporation à ce capital d'une somme de trois millions de piastres, prélevée sur la « RÉSERVE POUR AUGMENTATION DE CAPITAL ».

EXPEDITIONS de l'acte précité du 21 décembre 1949 ainsi que de son annexe ont été déposées le 24 du même mois au greffe du tribunal de commerce de Saïgon.

Pour extrait et mention
M^e Bernard BÉRENGER,
docteur en droit,
notaire à Saïgon

(L'Information d'I.C. du 29 déc. 1949)

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, 50, rue Lagrandière

Établissements Rietmann, Poulet, Zeltner
Société à responsabilité limitée
Capital social : 4.500.000 \$
Siège social : SAIGON, Bd Charner, n° 19-21
R.C. SAIGON 2,068

NOMINATION D'UN TROISIÈME GÉRANT

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 29 décembre 1949)

Georges Armand Sohm, demeurant à Saïgon.

AEC 1951-1001 — Établissements Rietmann-Poulet-Zeltner
Siège social : 19-21, boulevard Charner, SAÏGON (Sud Viêt-nam).
Capital. — S. à r. l. fondée en 1933. Capital actuel : 4.500.000 piastres I. C.

Correspondants : Union industrielle et commerciale textile (J. Zeltner et Cie), 21 bis, rue de Châteaudun, PARIS (9^e) et Comptoirs Jean Poulet, 70, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e).

Objet. — Commerce général d'importation au Sud Viêt-nam et au Cambodge.

Imp. — Tous produits : tissus de coton, rayonne, lin, laine, parfumerie.

Agence au Cambodge : 116, rue Ang-Duong, PNOM-PENH.

Gérants 1951. — MM. Jean Poulet, Jean Zeltner et Georges Sohm.

Jean Zeltner (1908-2000)
par ses fils Philippe et Bernard ³
[rewrité]

1908. — Naissance au domicile de ses parents, 12, avenue Carnot à Besançon.

1913. — Jean Zeltner est fortement impressionné par les visites de son grand-oncle, Eugène Haffner (frère de son grand-père maternel Gustave), qui vient dans les Vosges avec son épouse annamite pour chercher auprès de ses frères de quoi financer ses premières plantations d'hévéas en Indochine [Eugène Haffner, fondateur des Plantations de Xa-Trach, embryon de la Société des Terres-Rouges, n'était pas marié à une Annamite mais à Charlotte Mayer, fille de Joseph Mayer, maire de Saïgon, lui-même fils d'Albert Mayer et de Nguyễn Thi Nghuc, princesse en rupture de ban avec la dynastie de Hué rencontré sur le chantier de la cathédrale de Saïgon où elle s'était faite porteuse de briques ⁴].

Arrivé au Tonkin avec le corps expéditionnaire en 1885, Eugène Haffner était resté sur place après sa démobilisation. Son esprit d'entreprise fut un exemple pour son petit-neveu.

1918-1924. — Études secondaires au Lycée Victor-Hugo de Besançon.

1925-1927. — Prépa H.E.C à Paris en pension avec Raoul Perrot, Philippe Bonnet, Pierre Gasquiel... qui resteront toujours ses amis.

1930. — Diplômé H.E.C.

1930-1933. — Service militaire et doctorat de Droit. Thèse sur « La Crise de l'industrie cotonnière en France 1929-1932 » (éditée chez Rousseau & Cie).

1933. — Mariage avec Élisabeth Héring — fille du général et futur gouverneur militaire de Metz, puis de Paris — et première embauche en octobre dans un grand magasin hollandais.

1934. — Création de R.P.Z (Rietmann Poulet Zeltner), société d'import-export avec l'Indochine.

1934 (septembre). — Décès de Maurice Zeltner, le père de Jean.

1935. — Départ en Indochine. Jean Poulet, ami de Lycée et de famille, qui devait prendre le relais au bout de deux ans, trouvant des tas d'arguments pour ne pas s'exécuter, Jean Zeltner est contraint de rester à Saïgon.

1939 (mars). — La famille revient en France sur le *Pasteur* qui effectue son dernier voyage avant la déclaration de guerre.

Jean Zeltner est mobilisé comme lieutenant dans l'armée de l'air.

1940 (juillet-août). — Les familles Héring, Haffner et France se retrouvent à la villa Marpa de Pontailiac, près de Royan (Charente-Maritime).

³ Bernard Zeltner fut membre du directoire de la Manufacture provençale de matières plastiques (MPMP) — 430 salariés à la fabrication de bacs à fleurs à Marseille et Gémenos —, affaire rachetée en 1978 par la Monoplast, de Soustons, et vice-président de l'Union des syndicats régionaux des transformateurs de matières plastiques (Usynplast) à Oyonnax.

⁴ Témoignage de Marie-George Vielle, recueilli en avril et mai 2015 par Pierre du Bourg. Remerciement à tous les deux.

1940 (septembre). — Démobilisation. Installation de la famille 17, avenue Carnot à Paris, 17^e. Création de la société Jean Zeltner & Cie et de l'Union industrielle et commerciale textile (Unicotex), domiciliées dans des bureaux loués à une compagnie d'assurance où travaillait Pierre Gasquiel, 27, rue de Châteaudun. Jean Zeltner exporte aux colonies des tissus en coton vosgiens. Son associé, André Candelier, venant de chez Cadum, l'activité inclut aussi du troc (tissus contre savons).

1945. — Jean Zeltner fait partie d'une mission gouvernementale aux U.S.A dans le cadre du Plan Marshall (étude pour la relance de l'industrie textile).

1946-1953. — Remise en route de R.P.Z à Saïgon où Jean Zeltner séjournera six mois par an, Jean Poulet refusant toujours de le relayer. Création d'un atelier de confection confié à un Vietnamien, M. Soam. Construction d'un immeuble boulevard Charner.

1948 (avril). — Achat de deux appartements dans la résidence du Grand-Hôtel du Cap-Martin à Roquebrune (Alpes-Maritimes).

Publicité

ETABLISSEMENTS

RIETMANN

POULET

ZELTNER

▲

IMPORTATEURS

▼

19-21, bd Charner - S A I G O N
116, rue Ang Duong - PHNOM-PENH

(*Tropiques*, mai 1952)
19-21, bd Charner, Saïgon
116, rue Ang-Duong, Phnom-Penh

1953-1960. — Après les accords de Genève, Jean Zeltner vend RPZ en 1954, quitte le Vietnam, et se tourne vers l'exportation de tissus de coton en Afrique, notamment en Côte-d'Ivoire et à Madagascar où il rachète le Comptoir Girot, rue Estèbe à Tananarive. Ce comptoir commercialisait toutes sortes de produits, de la bière aux couteaux. Jean Zeltner et André Candelier y ajoutent l'activité textile.

Jean Zeltner fonde une usine de fabrication de chapeaux (la Société chapelière de Madagascar-Sochamad) auquel il ajoute une activité de confection de chemises : qu'il cèdera au moment de l'indépendance en 1960 et qui fonctionne toujours aujourd'hui.

1961-1969. — Parallèlement à son activité africaine et malgache, et suite à la vente de son immeuble de Saïgon assurée par son beau-frère Dickson, resté sur place, Jean Zeltner reprend, à la demande de son oncle Jules Haffner, le tissage familial de Fresse-sur-Moselle. Il y installe des métiers neufs mais doit faire face à des grèves provoquées par le changement des habitudes. Il s'ensuit un différend avec son cousin, Georges Haffner, directeur de l'usine, dont il doit se séparer.

1965. — Dépôt de bilan et reprise par un jeune industriel, Philippe Plouvier. À cette époque, le textile — et notamment le coton vosgien tourné vers l'export au Vietnam — se casse la gueule ». Les bureaux de J. Zeltner & Cie déménagent au 6, rue du Cirque, Paris 8^e.

1961. — Pour se rapprocher le week-end de ses amis Perrot, Gasquiel et Bonnet, Jean Zeltner achète de « La Griffonnière » à Courgent, Yvelines.

1965. — Réconcilié avec Jean Poulet, Jean Zeltner fonde un atelier d'enduction, SPERI-France, qui connaîtra quelques heures de gloire avec la fourniture du tissu des ponchos de l'armée. Cela durera jusqu'en 1969. Ce sera sa dernière activité opérationnelle dans l'industrie textile.

Parallèlement, Jean Zeltner est nommé juge au tribunal de commerce de Paris, dont il deviendra président de la 7^e Chambre en 1967.

1968. — Jean Zeltner démolit sa maison du 48, bd Inkerman à Neuilly-sur-Seine pour y construire un immeuble (Daufresne, architecte). La moitié des appartements sera vendue par Daniel Féau, Jean Zeltner s'installant sur place, ainsi que la famille de sa fille Christine et son fils Jacques.

1969-1980. — Sur proposition de son fils Philippe, publicitaire chez J. Walter Thompson, qui cherche à se rapprocher de son père et souhaite créer une activité de réalisation audiovisuelle, Jean Zeltner entreprend en 1969 la fabrication de promoscopes, appareils de rétroprojection réalisés avec le concours d'Agostino Goncalves.

1970. — J. Zeltner & Cie devient Images & promotion S.A. (I.P.), dont Philippe Zeltner, qui a quitté J.W.T, dirige l'activité de formation et d'information audiovisuelle. Les premiers programmes réalisés pour Unilever sont diffusés en promoscope.

1973. — I.P. est choisi par Louis Merlin pour assurer l'animation audiovisuelle (création et réalisation) de la *Féerie des Tuileries*. À côté d'Hollenstein et de Yann Berriet, I.P. devient la troisième société de réalisation audiovisuelle de Paris.

1974. — Jean Zeltner laisse la présidence d'I.P. à son fils Philippe, pour se consacrer entièrement à son activité de président de chambre au tribunal de commerce. Il est fait chevalier de l'ordre national du Mérite

1975-2000. — Jean Zeltner travaille ses jugements à son domicile et à la Griffonnière. Il se rend deux fois par semaine à pied chez sa mère, 75, rue de Longchamp, jusqu'à ce qu'elle décède en 1984 à l'âge de 100 ans !

Il aime voyager avec son épouse.

L'appartement de Neuilly et La Griffonnière sont ouverts à tous. Amis et membres de la famille y passent volontiers. L'accueil y est chaleureux.

2000 (8 mai). — Mort lors d'un check-up à l'hôpital.
